



Certificat d'aptitude à la fréquentation de l'Accueil de Loisirs 2020/2021

(à remplir par le médecin traitant de l'enfant)

Je soussigné(e) Dr
certifie que l'enfant né(e) le
est apte à la vie en collectivité et que les vaccinations obligatoires sont en règle.

**Antécédents médicaux, maladie chronique, nécessitant une prise en charge ou une
vigilance particulière en collectivité :**

Traitement de fond de l'enfant (si il y a lieu) :

**Allergies (alimentaires, médicamenteuses, saisonnières...) nécessitant des
précautions particulières :**

**Problèmes particuliers touchant à l'enfant (qu'il peut être utile de connaître au sein
de la collectivité) :**

Fait à Signature et
cachet du médecin :

Le

Nous soussignés Madame, Monsieur^(*)
responsables légaux de l'enfant

**acceptons que les données personnelles transmises sur cette fiche soient utilisées par l'AGAPEJ aux
fins du traitement du dossier (l'inscription ne peut se faire sans cette acceptation).** Les personnes concernées
par les données bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, dans les conditions établies par la loi.
Ces droits peuvent être exercés en envoyant un courriel à l'adresse suivante : accueil@planete-recre.com ou un courrier à
l'adresse suivante : Planète Récré rue du Rhin 68180 HORBOURG-WIHR. Pour plus d'informations, notre politique de
confidentialité est accessible sur notre site internet ou à l'accueil.

Fait àle..... Signature(s)

(*) Rayer la mention inutile.

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

Planète Récré

Accueil de Loisirs
Relais Parents Assistantes Maternelles
Multi-Accueil
Halte-Garderie Courte Echelle
Planète Jeunes

Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR
☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47
Site Internet : planete-recre.net
Adresse e-mail : accueil@planete-recre.com
Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL.IV n°40